22D02SE
(22D02-200-0102)

Carte écoforestière

22D02SE
(22D02-200-0102)

SÉRIE PEUPLEMENTS ÉCOFORESTIERS 1/20 000

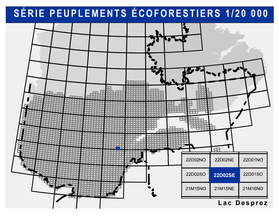

Voies de communication et ponts

- Classe 1, HN - Hors norme
- Classe 2
- Classe 3
- Classe 4
- NC - Non classé. ne répondent pas aux critères HN. 1 à 4
- NF - Non forestier (Adresse Québec)
- Pont forestier

Hydrographie écoforestière

- Cours d'eau intermittent
- Cours d'eau permanent, canal
- Hydrographie

Obstacles et infrastructures

- Bâtiment, silo, réservoir
- Chute, rapide, écueil
- Centre de ski alpin
- Hydrobase
- Mine à ciel ouvert
- Pylône
- Terrain de camping
- Tour de télécommunication, tour
- Barrage, barrage de castor
- Remontée mécanique
- Ligne de transport d'énergie

Courbe de niveau

- Courbe de niveau maîtresse
- Courbe de niveau intermédiaire
- Esker

Morcellement

- Morcellement foncier

Frontières

- Frontière internationale
- Frontière interprovinciale
- Frontière Québec – Terre-Neuve-et-Labrador (cette frontière n'est pas définitive)

Peuplement écoforestier

- Peuplement écoforestier
- Peuplement improductif
- Peuplement non forestier

Métadonnées

Surface de référence géodésique	Ellipsoide GRS 80
Système de référence géodésique	NAD 83 (SCRS)
Projection cartographique	Mercator transverse modifiée (MTM), zone de 3°, Système de coordonnées planes du Québec (SCOPQ) fuseau 7
Origine des altitudes	CGVD 28 (Niveau moyen des mers)
Équidistance des courbes de niveau	10 mètres
Déclinaison magnétique au centre de la feuille en 2006	17° 57' OUEST
Coordonnées géographiques au centre de la feuille	70°37'31"O 48°3'45"N
Longitude d'origine (méridien central)	70° 30' ouest
Latitude d'origine (équateur)	0°
Coordonnées d'origine	X : 304 800 mètres; Y : 0 mètre
Facteur d'échelle	0.9999

0 0.3 0.5 1 1.5 2km

Sources

Donnée	Organisme	Date
Assise cartographique (données topographiques)	Ministère des Ressources naturelles et de la Faune	14/04/2005
Hydrographie surfacique	Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs	08/06/2021

Informations forestières

Numéro d'inventaire écoforestier	5e programme
Année des photos pour la production de la carte (Superficie de recouvrement principale)	2015
Date de mise à jour provinciale	Juin 2021
Superficie minimale d'appellation des peuplements	4 hectares

Réalisation

Production : Ministère des Forêts, de la Faune, et des Parcs
Direction des inventaires forestiers
5700, 4e Avenue Ouest, porte A108
Québec (Québec), G1H 6R1

Diffusion : Directions des inventaires forestiers

AVERTISSEMENT

Les limites de morcellement foncier représentées sur cette carte n'offre AUCUNE valeur légale. Ces limites sont NON OFFICIELLES et sont utilisées qu'à titre indicatif.

La couche de chemins est produite par le MFFP avec la collaboration du MERN via le système ROUTARD et présente l'information la plus à jour disponible.

©Gouvernement du Québec

STRATIFICATION ÉCOFORESTIÈRE

Paramètres utilisés pour la cartographie

Code	Description	+7m	-7m	Improductif	Non forestier
P	Type de couvert		X		
SS	Groupement d'essence 1*	X			
SBSB	Groupement d'essence 2*	X			
A	Indice densité	X			
I	Indice hauteur	X	X		
CT	Intervention origine	X	X		
78	Année d'intervention d'origine	X	X		
JH	Classe d'âge	X	X		
CJ	Intervention partielle	X	X		
98	Année d'intervention partielle	X	X		
D	Classe de pente	X	X	X	
DH	Code de terrain 3*	X		X	X
NF	Code de terrain 4*	X	X	X	X

Exemple d'appellation

+7m de hauteur	-7m de hauteur	Improductif	Non forestier
SS B 3 JIN EC 96 C	CJ 98 D	A DH	NF
SBSB A2 50 D	F A 5 CT 78 10 D		

TYPES DE COUVERT ET ESSENCES SELON LE PROGRAMME D'INVENTAIRE

RÉSINEUX
Peuplement dont plus de 75% de la surface terrière totale est occupée par les essences résineuses.
R

FEUILLUS
Peuplement dont plus de 75% de la surface terrière totale est occupée par les essences feuillues.

MÉLANGES
Peuplement dont les essences feuillues et résineuses occupent individuellement plus de 25% et moins de 75% de la surface terrière totale.

CODE	ESSENCES RESINEUSES 3*	CODE	ESSENCES FEUILLUES 3*
G	Épinette blanche	BB	Bouleau à papier
E	Épinette rouge et noire	BJ	Bouleau jaune
PB	Pin blanc	CF	Caryer à fruits doux
PR	Pin rouge	CC	Caryer cordiforme
PG	Pin gris	EB	Érable à sucre
SE	Mélèze laricin	FT	Feuillu tolérant (1)
PU	Pruche du Nord	FI	Feuillu intolérant (2)
RX	Résineux indéterminés	FX	Feuillus indéterminés
SB	Sapin Baumier	FNC	Feuillu non commercial
C	Thuya occidental	PE	Peuplier
		EO	Érable rouge, Érable noir

CODE	ESSENCES RESINEUSES 4* et 5*	CODE	ESSENCES FEUILLUES 4* et 5*	CODE	ESSENCES FEUILLUES 4* et 5*
EB	Épinette blanche	BP	Bouleau à papier	FX	Feuillus indéterminés
EP	Épinette rouge et noire	BJ	Bouleau jaune	FNC	Feuillu non commercial
PB	Pin blanc	CF	Caryer à fruits doux	FA	Frêne d'Amérique
PR	Pin rouge	CC	Caryer cordiforme	HG	Hêtre à grandes feuilles
PG	Pin gris	CT	Cerisier Tardif	OS	Orme d'Amérique
SE	Mélèze laricin	CI	Cerisier sauvage fruits	OR	Orme rouge, Orme gras
PU	Pruche du Nord	CH	Chêne blanc	FA	Peuplier baumier
RX	Résineux indéterminés	CR	Chêne rouge	PT	Peuplier faux-tremble
SB	Sapin Baumier	ES	Érable à sucre	TA	Tilleul d'Amérique
C	Thuya occidental				

Caryer, Chêne, Frêne, Hêtre, Noyer, Ostryer, Tilleul (appartenant à 4* et 5*)
(2) Ex: Peuplier, Bouleau, Erable rouge en association (applicable 4* et 5*)
(3) Frêne noir, Orme d'Amérique, Orme de Thomas, Orme rouge (applicable 4* et 5*)

INDICES DENSITÉ-HAUTEUR

	HAUTEUR MOYENNE DES TIGES DOMINANTES ET CODOMINANTES						
	22 m et +	17m à 22m	12m à 17m	7m à 12m	4m à 7m	2m à 4m	2m et -
Classes de hauteur	1					4	5
Classe de densité							
61% à 100%	A	A1	A2	A3	A4	A5	SO
41% à 60%	B	B1	B2	B3	B4	B5	SO
41% à 60%	C	C1	C2	C3	C4	C5	SO
25% à 40%	D	D1	D2	D3	D4	D5	SO
							SO
	I						17*

Densité recouvrement haute
Densité recouvrement inférieure

(*): Information provenant d'image satellite

CLASSES D'ÂGE

PEUPLEMENTS ÉQUIENNES	10 (0 à 20)	30 (21 à 40)	50 (41 à 60)	70 (61 à 80)	80 (81 à 100)	90 (101 et plus)	
PEUPLEMENTS INÉQUIENNES	Vieux inequienne ou irrégulier (origine > 80 ans)						Jin-Jir
IRRÉGULIER	Vieux inequienne ou irrégulier (origine > 80 ans)						Vin-Vir
PEUPLEMENTS ÉTAGÉS	10 / 30	30	50	-	70	-	90	-	100	-
	10 / 50	30 / 50	50	-	70	-	90	-	100	-
	10 / 70	30 / 70	50 / 70	50	70	90	90	100	-	-
	10 / 90	30 / 90	50 / 90	50 / 70	70 / 90	90	90	100	-	-
	10 / 120	30 / 120	50 / 120	50 / 70	70 / 90	90 / 120	90	100	-	-
	30 / 70	50 / 70	70	-	-	-	-	-	-	-
	30 / 90	50 / 90	70 / 90	70	-	-	-	-	-	-
	30 / 120	50 / 120	70 / 90	70	-	-	-	-	-	-
	50 / 90	70 / 90	90	-	-	-	-	-	-	-
	50 / 120	70 / 120	90 / 120	70	-	-	-	-	-	-

PERTURBATIONS D'ORIGINE

CODE		CODE	
CHT	Chablis total	CON	Conversion de peuplement
DT	Dépérissement total	CDL	Coupe à diamètre limite
ES	Épidémie grave	CLD	Coupe à diamètre limite avec dégagement
BR	Brûlis total	CJ	Coupe de jardinage des arbres d'avenir
FR	Friche	CAM	Coupe d'amélioration
VER	Verglas grave	CA	Coupe d'ensemencement
		CD	Coupe en damier
	INTERVENTIONS D'ORIGINE	CJ	Coupe de jardinage
CPR	Coupe avec protection de la régénération	CJP	Coupe de jardinage par parquets
CRG	Coupe avec réserve de semenciers	CJT	Coupe de jardinage avec trouées
CBT	Coupe par bande finale	CEA	Coupe de jardinage
	Coupe progressive d'ensemencement	CB	Coupe par bandes
CPE	(coupe finale)	CTR	Coupe par trouées
CT	Coupe totale	CP	Coupe partielle
CRB	Coupe de récupération dans un brûlis	CPP	Coupe d'amélioration et épidémie légère
CRS	Coupe de récupération sanitaire		Coupe progressive d'ensemencement
ENS	Ensemencement sans résiduelles	CPM	(mélangée)
ENM	Ensemencement avec mini serres		Coupe progressive d'ensemencement
P	Plantation	CPC	(résineux)
PLN	Plantation de semis cultivés à racines nues		Dégagement mécanique de la rég.
PLR	Plantation de semis cultivés en récipients	DRM	Naturelle
PLB	Plantation de boutures	DR	
REA	Régénération d'une aire d'écorchage	EC	Écluricage commerciale
RIA	Régénération d'un site occupé par une infrastructure abandonnée	ECE	Écluricage commerciale d'éclaircie
RPS	Régénération en vertu d'un plan spécial d'aménagement	EPC	Écluricage précommerciale
		ENR	Ensemencement naturel
		FER	Fertilisation
		RBV	Récolte dans les bandes vertes résiduelles
	PERTURBATIONS MOYENNES	ECL	Récolte dans les lisières boisées
		CRR	Récolte des tiges chablis et des rebuts
BRP	Brûlis partiel	RRB	Regarnis avec boutures
CHP	Chablis partiel	RRN	Regarnis avec plants utilisés à racines nues
DP	Dépérissement partiel du feuillu	RRR	Regarnis de plants cultivés en récipients
EP	Épidémie légère		
VEP	Verglas partiel		

TERRAINS FORESTIERS IMPRODUCTIFS

CODE	
DH	Dénudé ou semi-dénudé humide
DS	Dénudé ou semi-dénudé sec
AL	Aulnaie

CLASSES DE PENTE

CODE	DÉSIGNATION	TAUX D'INCLINAISON
A	Nulle	0% à 3%
B	Faible	4% à 8%
C	Modérée	9% à 15%
D	Modérée forte	16% à 30%
E	Forte	31% à 40%
F	Excessive	41% et plus
S	Sommet	Entouré de 41% et plus

CODE	NON FORESTIER	CODE	NON FORESTIER
A	Terrain agricole	GR	Gravière
ACP	Aire d'empilement et d'ébranchage de plus d'un an	INO	Site ennoié, site excavé
AF	Terrain agricole localisé dans les secteurs forestiers	LTE	Ligne de transport d'énergie
ANT	Milieu forestier perturbé par l'activité humaine (non-boisé)	NF	Milieu habituellement perturbé par l'activité humaine
CFO	Camp forestier	NX	Inclusion non exploitable à l'intérieur d'un traitement sylvicole
		RO	Route et autoroute (emprise)

Forêts, Faune et Parcs Québec